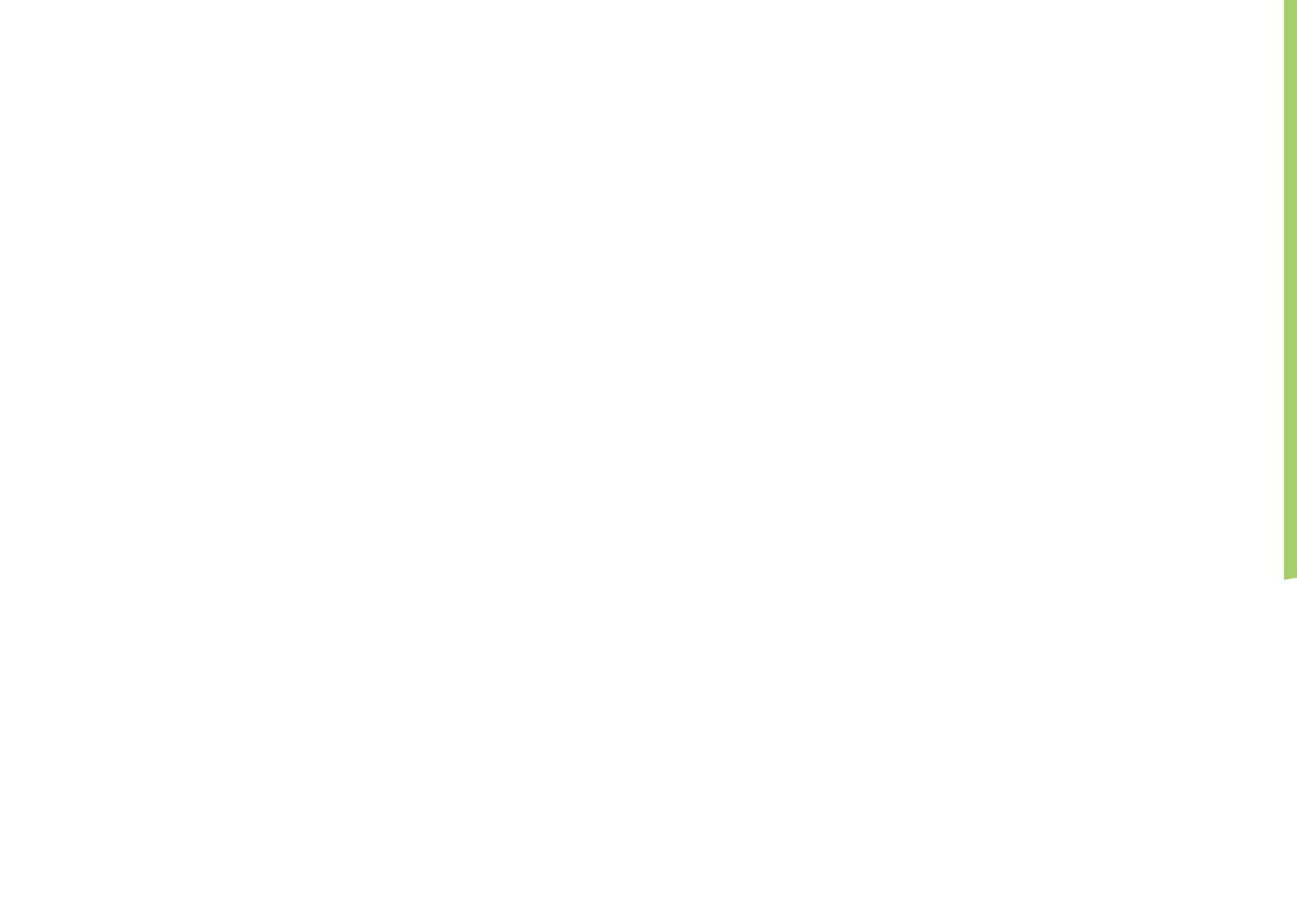




Transports Publics du Chablais SA

Rapport 2010





Transports Publics du Chablais SA

Rapport 2010

Tous les montants indiqués dans ce rapport sont exprimés en francs suisses.

Sommaire

Introduction

- 6 Billet du Président
- 8 Organes de la société au 31 décembre 2010

Généralités

- 9 Douzième rapport du Conseil d'administration
- 9 I Assemblée générale des actionnaires du 24 juin 2010
- 9 II Administration
- 10 III Exploitation
 - 10 1. Trafic
 - 13 2. Promotion
 - 14 3. Travaux d'entretien
 - 16 4. Personnel

- 17 IV Projets en cours
- 19 V Projets réalisés
- 19 VI Compte de résultat
- 20 VII Bilan

Finances

- 22 Rapport de l'organe de révision
- 23 Compte des immobilisations
- 25 Compte des objets inachevés
- 26 Compte de résultat
- 28 Compte de bilan
- 29 Tableau de financement
- 30 Annexe aux comptes de l'exercice 2010

Statistiques

- 32 Prestations de trafics et produits de transport 2010
- 36 Données statistiques chronologiques
- 37 Compte d'exploitation
- 39 Etat du matériel roulant au 31 décembre 2010

Impressum

- 42

Billet du président



Le 12^e exercice de notre entreprise montre un résultat d'exploitation en progression avec notamment une augmentation réjouissante du nombre de voyageurs transportés sur les lignes de l'AL et de l'AOMC. Le résultat financier de l'entreprise est cependant négatif avec une perte comptable d'environ 2 millions de francs. Celle-ci provient de l'assainissement de notre caisse de pensions qui avait déjà occasionné une perte au bilan de CHF 3'649'319.34 au 31 décembre 2008. Avec l'accord du personnel, nous avons confié notre caisse de pensions à la Fondation Profelia, régie par le groupe Retraites Populaires. Afin de répondre à ses conditions de reprise rigoureuses, nous avons dû lui verser la somme de CHF 8'692'478.– pour atteindre un taux de couverture de 90 % au 1^{er} juillet 2010. Cette opération a nécessité la dissolution des réserves et provisions amenant une perte comptable de CHF 1'883'932.25 au 31 décembre 2010. Le Conseil d'administration suit très attentivement l'évolution de ce dossier qui

a malheureusement perturbé très sérieusement notre capacité d'autofinancer nos différents projets.

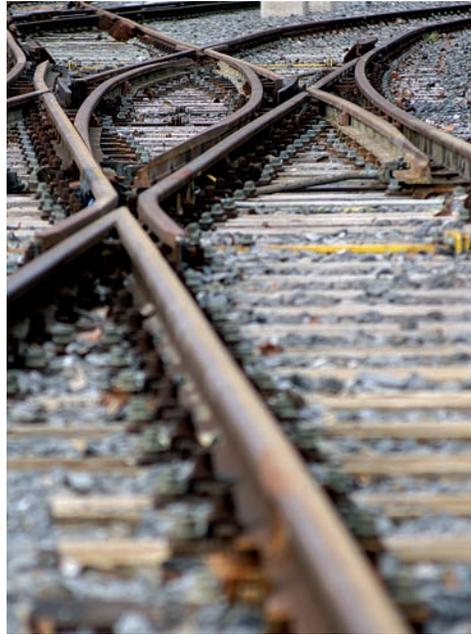
L'année 2010 a été marquée par la poursuite des grands travaux liés au 9^e crédit-cadre de la Confédération (investissement de 48 millions de francs sur les exercices 2007 à 2010). Cet effort de rénovation et de mise à niveau de notre entreprise se poursuivra ces prochaines années avec l'acceptation par nos commanditaires du crédit-cadre 2011 à 2012 d'un montant global de 22.4 millions de francs. Le projet TPC 2020 – prévoyant le passage de la tension nominale de l'AOMC de 750 V à 1500 V, avec la modernisation complète du parc de matériel roulant de cette ligne a fait l'objet d'une mise en soumission publique durant le courant de l'année. Les organes dirigeants de l'entreprise entreprennent toutes les actions nécessaires pour pouvoir passer commande des nouvelles rames de l'AOMC courant 2011.

Notre entreprise participe très étroitement aux réflexions du projet Chablais Agglo, dont

l'amélioration des temps de parcours de l'AOMC entre Aigle et Monthey constitue l'axe structurant la base des transports publics de cette agglomération. Des études ont été confiées à des bureaux techniques spécialisés pour démontrer la faisabilité technique d'une liaison Aigle-Monthey (en 11-12 minutes contre 20/21 minutes actuellement).

A partir du 1^{er} janvier 2010, nous avons repris l'exploitation du Centre d'entretien des bus (CEB), précédemment assumée par le groupe Lathion SA. Notre effectif s'est ainsi vu augmenter de quatre nouveaux collaborateurs chargés de l'entretien et de la réparation de notre parc de véhicules routiers.

Notre entreprise a reçu le mandat d'exploitation à l'essai de la ligne de bus internationale Aigle-Vallée d'Abondance, l'idée de cette nouvelle liaison étant d'assurer les meilleures correspondances possibles de la clientèle du TGV Lyria (Paris-Aigle-Vallée d'Abondance).



Après cinq années d'exploitation du transport du personnel des usines chimiques de Monthey en partenariat avec le groupe Lathion SA, ce service sera supprimé en 2011 suite à la décision d'une des entreprises commanditaires qui ne désire plus participer à cette offre de transport.

Afin de rationaliser l'exploitation de la ligne AL, nous avons décidé de fermer la gare de Leysin-Village. Si notre personnel n'en assure plus la desserte, nous avons cependant maintenu l'accès de sa salle d'attente désormais équipée d'un distributeur à billets.

Nous déplorons la collision de deux convois ferroviaires sur la ligne ASD le 27 août 2010. Suite à cet accident, le service d'enquête sur les accidents des transports publics SEA recommande la pose d'un block de sécurité sur cette ligne. Un dossier complet de sécurisation sera remis à nos commanditaires pour la réalisation d'un système de sécurité qui pourrait être mis en place en 2012-2013.

En conclusion de ce survol rapide des activités de l'entreprise durant l'année 2010, je tiens à exprimer mes chaleureux remerciements à tous les membres du Conseil d'administration pour leur soutien apporté à la réalisation de nos projets. Un remerciement particulier est également adressé à l'ensemble du personnel TPC qui démontre, une fois encore, son enthousiasme à remplir au mieux les missions attribuées par nos commanditaires, lesquels nous accordent toujours leur confiance.

Frédéric Borloz
Président

Organes de la société au 31 décembre 2010

I Conseil d'administration

Président

M. Frédéric Borloz, député, Aigle

Vice-président

M. Jean-Jacques Rey-Bellet, ancien conseiller d'Etat, Saint-Maurice

Membres nommés par le Conseil d'Etat vaudois

M. Frédéric Borloz*, député, Aigle

M. Vincent Kraysenbühl*, chef du Service de la mobilité du Canton de Vaud, Aubonne

Membre nommé par le Conseil d'Etat valaisan

M. Jean-Jacques Rey-Bellet*, ancien conseiller d'Etat, Saint-Maurice

Membres nommés par les communes

M. Jean-Luc Chollet*, syndic, Ollon

M. Daniel Delaloye, vice-président, Collombey-Muraz

M. Luc Fellay, président, Champéry

M. Michel Flückiger, syndic, Bex

M. Pierre-Alain Karlen, syndic, Noville

M. Fernand Mariétan*, président, Monthey

M. Claude Tommasini, municipal, Ormont-Dessous

M. Jean-Marc Udriot, syndic, Leysin

Membres nommés par l'assemblée générale, en fonction jusqu'à l'assemblée de 2011

M. Raymond Monay, directeur Télé Champéry-Crossets Portes du Soleil SA, Troistorrents

M. Patrick von Büren, directeur Hôtel Pré-Fleuri, Ecublens

Secrétaire du Conseil d'administration et du Comité de direction

M. Claude Oreiller, directeur, Massongex

* Les administrateurs dont le nom est suivi d'un astérisque forment le Comité de direction

II Organe de révision

Ernst & Young SA, Lausanne

III Direction

Directeur

M. Claude Oreiller

Sous-directeurs

M. Olivier Bournoud, chef du service administratif

M. Daniel Flückiger, chef du service technique

Mandataire commercial

M. Raymond Favre, chef du service d'exploitation ferroviaire

Douzième rapport du Conseil d'administration

sur l'exercice 2010, présenté à l'assemblée générale des actionnaires du 29 juin 2011.

I Assemblée générale des actionnaires du 24 juin 2010

La onzième assemblée générale des TPC s'est déroulée le 24 juin 2010. Elle a été suivie par 92 actionnaires représentant 718'193 actions sur un total de 875'000 actions. L'assemblée a approuvé le rapport de gestion et les comptes annuels 2009.

Le mandat de la fiduciaire Intermandat SA n'a pas été renouvelé pour l'exercice 2010. L'assemblée générale a décidé d'accorder ce mandat à la société Ernst & Young SA, laquelle a accepté de fonctionner en tant qu'organe de révision pour l'exercice 2010.

II Administration

Au cours de l'année 2010, le Comité de direction a tenu trois séances. Il a veillé à la bonne marche de la société, promu des initiatives et entrepris toutes démarches susceptibles de la développer. Il a apporté un soin tout particulier à la préparation de l'ensemble des dossiers pour le Conseil d'administration qui s'est réuni cinq fois.

Caisse de pensions

Le 12 mars 2010, le personnel de l'entreprise a accepté, à la quasi unanimité, de quitter l'ASCOOP pour rejoindre, dès le 1^{er} juillet 2010, la fondation de prévoyance Profelia gérée par les Retraites Populaires. Le transfert a impliqué le mécanisme suivant :

- négociation d'un prêt auprès des Retraites Populaires de 5.5 millions de francs ;
- mise de fonds de notre entreprise pour CHF 3'192'478.–, soit un versement total de CHF 8'692'478.– pour atteindre un taux de couverture de 90 % au 1^{er} juillet 2010 ;
- adoption d'un plan d'assainissement prévoyant une cotisation extraordinaire d'assainissement de 4 % pour atteindre un taux de couverture de 100 % au 31 décembre 2020.

MSST

En 2010, l'assistant de sécurité TPC s'est notamment occupé :

- de répondre aux charges fixées en 2009 par la SUVA ;
- d'actualiser le catalogue des dangers avec la réalisation des principales tâches suivantes :
 - sécurisation de certaines fosses de réparation ;
 - mise en conformité du stockage des produits dangereux, des serrures, des sorties et des pistolets d'air comprimé ;
 - rangement de tous les sites ;
 - contrôle et application des directives relatives au port des équipements de protection.

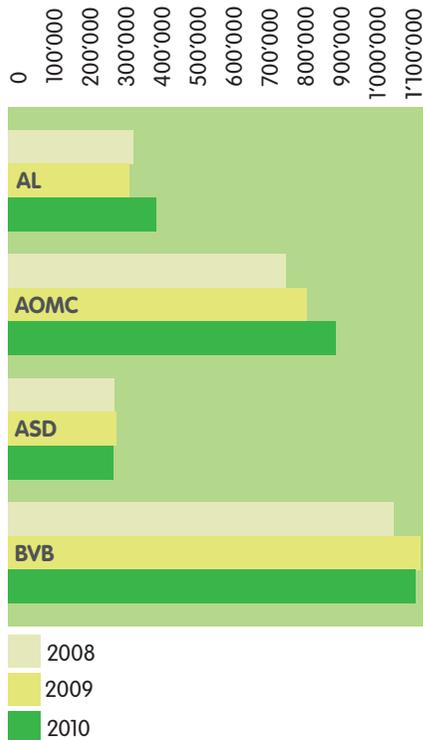
Les cours de formation des collaborateurs TPC pour l'obtention de permis de conduire des chariots élévateurs et ponts roulants se sont achevés en 2010.

En outre, l'ensemble du personnel a reçu une instruction de lutte contre le feu. Théorie et exercices pratiques se sont déroulés dans l'enceinte de l'atelier-dépôt En Châlex sous l'égide de notre collaborateur et pompier, le major Olivier Pittier.

De manière générale, l'année 2010 a permis au personnel de l'entreprise de prendre connaissance des mesures de sécurité obligatoires à mettre en place et à appliquer dans son travail de tous les jours.



Nombre de voyageurs transportés par trains



III Exploitation

1. Trafic

1.1 Chemin de fer

Recettes voyageurs	AL	AOMC	ASD	BVB	Total
Comptes 2009	1'119'234.96	1'990'087.14	962'880.41	3'963'123.82	8'035'326.33
Comptes 2010	1'335'518.30	2'104'205.64	992'601.92	3'692'521.29	8'124'847.15
Diff. cptes 2010-2009	216'283.34	114'118.50	29'721.51	-270'602.53	89'520.82

D'une manière générale, les recettes voyageurs des lignes ferroviaires ont connu une augmentation réjouissante en 2010, par rapport à 2009 :

AL	+ 19.32 %
AOMC	+ 5.75 %
ASD	+ 3 %.

Les recettes du BVB ont, en revanche, diminué de 7%. Une saison d'hiver 2009/2010 mitigée explique cette baisse sur le tronçon Villars-Bretaye.

Nombre de voyageurs	AL	AOMC	ASD	BVB	Total
Individuels	119'674	345'607	76'164	869'207	1'410'652
Groupes	14'833	17'716	45'174	23'683	101'406
Abonnés	244'801	479'122	149'718	154'228	1'027'869
Total 2010	379'308	842'445	271'056	1'047'118	2'539'927
Total 2009	311'891	767'420	277'061	1'064'683	2'421'055
Total 2008	320'825	713'493	271'604	990'000	2'295'922

Cette évolution réjouissante des recettes voyageurs se retrouve également dans l'évolution du nombre de voyageurs transportés, avec une forte augmentation à relever sur l'AL et l'AOMC.

Le calcul du nombre de voyageurs (tableau ci-dessus) s'établit sur la quantité effective de

titres de transport vendus pour les déplacements individuels et collectifs, ainsi que sur les comptages effectués durant une semaine complète en mars, juillet, septembre et novembre (du lundi au vendredi). Un barème forfaitaire s'applique aux abonnements de parcours. Les participations

rétrécées pour les abonnements généraux et les cartes journalières sont divisées pour un prix moyen calculé pour un transport habituel sur la ligne concernée afin d'obtenir un nombre théorique de voyageurs.

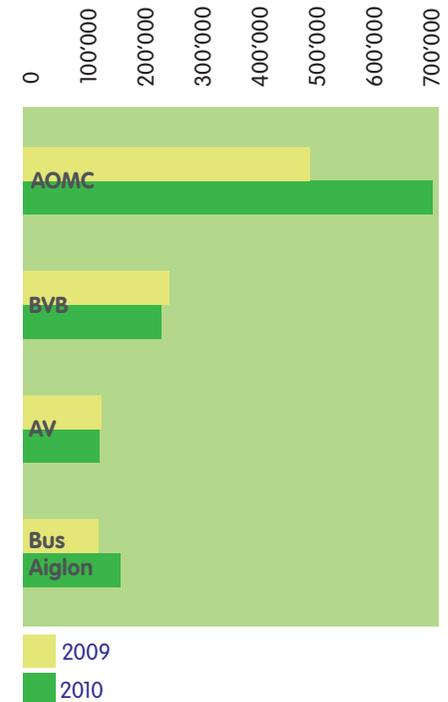
1.2 Service automobile (concessions TPC)

Le trafic des voyageurs se répartit comme suit :

Nombre de voyageurs	Individuels	Groupes	Abonnés	Total 2010	Total 2009
Lignes AOMC					
Troistorrents – Morgins	24'209	2'455	266'366*	293'030	210'747
Monthey – Choëx – Les Cerniers	9'220	486	274'685*	284'391	200'215
Val-d'Illeiez – Les Crossets/Champoussin	6'286	1'210	97'615*	105'111	70'031
Lignes BVB					
Aigle – Ollon – Villars	64'013	2'130	152'056	218'199	230'617
Villars – Col de la Croix – Les Diablerets	3'517	190		3'707	5'161
Villars – Solalex	4'733	421		5'154	5'498
Lignes AV					
Aigle – Villeneuve (AV)	85'918	1'261	38'984	126'163	129'188
Bus Aiglon					
Bus Aiglon	86'069		73'441	159'510	124'289
Total des lignes	283'965	8'153	903'147	1'195'265	975'746

* Les chiffres ci-dessus comprennent les écoliers transportés sur les courses scolaires supplémentaires des communes de Troistorrents, Val-d'Illeiez et Monthey.

Nombre de voyageurs transportés par bus



Les TPC exploitent en outre douze autres lignes de bus dans le Chablais vaudois et valaisan sous contrat avec La Poste Suisse/CarPostal :

Lignes	Longueur en km
– Aigle – Corbeyrier – Luan	11.980
– Le Sépey – La Forclaz	5.240
– Le Sépey – Col-des-Mosses	7.880
– Le Sépey – Leysin	6.560
– Ollon – Panex – Plambuit	7.700
– Saint-Gingolph – Vionnaz – (Monthey) – Aigle (en partenariat avec VSA/MOB)	23.860
– Bex – Fenalet	7.560
– Bex – Monthey	14.000
– Bex – Les Plans-sur-Bex	10.400
– Saint-Maurice – Lavey-les-Bains	4.350
– Saint-Maurice – Vérossaz	10.400
– Aigle – Vionnaz – Torgon – La Jorette	20.010

CarPostal est responsable d'établir les statistiques de ces lignes.



2. Promotion

Nous avons acquis une unité d'impression numérique à laquelle nous avons dévolu un local situé à la halte du dépôt AL. Grâce à cette installation, nous avons déjà pu renouveler entièrement la livrée de trois remorques du BVB et celle d'une automotrice de l'ASD. Par ailleurs, nous avons produit des autocollants techniques et sécuritaires pour nos dépôts, ainsi qu'une bâche de chantier géante afin de présenter le nouveau départ du Villars-Bretaye, et renouvelé toutes les tablettes des voitures de l'ASD, du BVB, etc.

En matière de signalétique, la gare de Villars possède, depuis décembre, des écrans numériques avec mise à jour instantanée. Après Aigle, une deuxième tête de ligne TPC dispose ainsi d'un système d'information voyageurs à la pointe du progrès, propre à améliorer l'orientation et l'information des usagers.

Notre horaire général, pour l'édition 2010-2011, reprend la charte graphique de nos panneaux électroniques. Cette présentation facilite beaucoup la lisibilité de ce document par une mise en évidence des arrêts (alternance de couleurs) et par des caractères plus grands. Ces nouveautés répondent à une attente des usagers exprimée à maintes reprises.

Notre site Internet continue de connaître une impressionnante hausse de fréquentation. Durant

l'année 2009, nous avons enregistré 58'133 visites pour 185'707 pages vues. En 2010, ces chiffres (non-cumulatifs) atteignent 87'776 visites et 242'108 pages vues, soit une augmentation du nombre de visiteurs de 50 %. Les internautes s'intéressent avant tout à nos horaires, à nos films et participent à nos divers concours.

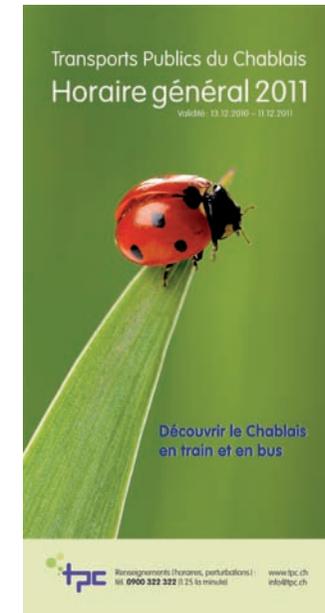
Côté prospection, nous avons connu une réjouissante augmentation de ventes de nos journées conçues pour les autocaristes français : soit 2'403 visiteurs en 2010 contre 1'818 en 2009. Nous avons ainsi fait venir 47 groupes étrangers sur l'ASD, 13 sur le BVB, 8 sur l'AL et 4 sur l'AOMC, soit au total 34 de plus qu'en 2009.

Depuis cette année, la Fondation Gianadda figure dans notre nouveau dépliant promotionnel. Elle complète nos dix offres pour groupes. Avec ce matériel, nous avons participé à différents salons, tant en Suisse qu'en France :

- Salon de la Randonnée de Villars ;
- Ferien Berne ;
- Salon des comités d'entreprise à Strasbourg ;
- Salon des comités d'entreprise à Annecy ;
- Salon International du Tourisme et des Voyages à Colmar ;
- Comptoir Suisse à Lausanne ;
- présentation de nos offres de groupes aux autocaristes alsaciens (visites individuelles).

Nous avons également effectué les actions promotionnelles suivantes :

- annonces-presse dans divers magazines suisses-alsémaniques ainsi que dans de nombreuses publications ;
- tous ménages (en partenariat avec le Canton de Vaud) avec concours visant à inciter les automobilistes à prendre l'ASD durant les travaux sur la route des Mosses.





3. Travaux d'entretien

La liste ci-après, intentionnellement complète et détaillée, présente l'inventaire et le suivi de l'entretien et des rénovations de nos véhicules, installations, ouvrages d'art et bâtiments.

3.1 Service des dépôts-ateliers TPC

AL

- Révision R1 de l'automotrice BDeh 4/4 311 et de la voiture pilote Bt 361 : révision des bogies, contrôle des organes de freins, contrôle des installations pneumatiques et électriques, y compris révision des moteurs et des réducteurs pour l'automotrice 311. Lors de cette révision, les châssis des bogies ont été contrôlés et les carrosseries réparées.

AOMC

- Révision R1 du wagon chasse-neige X 42 : révision des bogies, contrôle des organes de freins, contrôle des installations pneumatiques et électriques.
- Révision R2 de l'automotrice BDeh 4/4 514 : révision complète des bogies, des organes de freins, contrôle des installations pneumatiques et électriques, y compris des réducteurs, des moteurs de traction et des moteurs auxiliaires.
- Révision R2 de l'automotrice Beh 4/8 592 : révision complète des bogies, des organes de

freins, contrôle du châssis et des installations pneumatiques et électriques, y compris des réducteurs et des moteurs de traction.

- Révision R3 de la voiture pilote Bt 531 : révision complète des bogies, des organes de freins, contrôle du châssis et des installations pneumatiques et électriques. Les TPC ont profité de cette immobilisation pour refaire la carrosserie aux nouvelles couleurs de la société.

ASD

- Révision R0 de la voiture pilote Bt 434 : profilage des roues et remplacement des essieux.
- Fin de réparation et de la révision R3 de l'automotrice BDe 4/4 403, accidentée le 19 août 2009. Cette révision comprend, entre autres, la révision complète des bogies, des moteurs, des organes de freins, le changement des bandages, du plancher, le contrôle du châssis et des installations pneumatiques et électriques. L'aménagement intérieur a également été refait et les sièges changés.
- Réparation et révision R1 de l'automotrice BDe 4/4 2, accidentée le 19 août 2009. Cette révision comprend la réparation des bogies et le contrôle des parties électriques et pneumatiques.
- Réparation de l'automotrice BDe 4/4 401, accidentée le 27 août 2010. Ce véhicule a été

réparé par Bombardier, à Villeneuve, avec l'aide des TPC concernant la partie bogies. La carrosserie a été réparée et refaite aux nouvelles couleurs de la société. Ce véhicule a pu être remis en service à fin décembre 2010.

- Réparation de la voiture pilote Bt 432, accidentée le 27 août 2010. Ce véhicule a été réparé par les TPC. Les travaux comprennent la réparation de la carrosserie et le changement de l'attelage BSI. Ce véhicule a pu être remis en service à fin septembre 2010.
- Réparation de l'automotrice BDe 4/4 404, accidentée le 27 août 2010. Ce véhicule est actuellement réparé par Bombardier, à Villeneuve. Les TPC en profiteront pour refaire la carrosserie aux nouvelles couleurs de la société. La fin des travaux de réparation est prévue courant 2011.
- Réparation de la voiture-pilote Bt 431, accidentée le 27 août 2010. Ce véhicule est actuellement réparé par Bombardier, à Villeneuve, pour la partie chaudron. La suite des réparations, montage et câblage, sera effectuée par TPC à l'atelier-dépôt En Châlex. La carrosserie sera également refaite aux nouvelles couleurs de la société. La fin des travaux de réparation est prévue courant 2011.



BVB

- Suite des travaux de révision de l'automotrice BDeh 2/4 22.
- Révision R1 de l'automotrice Beh 4/8 93 : révision complète des bogies, des organes de freins, contrôle du châssis, des installations pneumatiques et électriques et nettoyage des couronnes de rotation. Modification des câbles entre la caisse et les bogies.
- Révision R3 de l'automotrice BDeh 4/4 82 : révision complète des bogies, des organes de freins, contrôle des installations pneumatiques et électriques. Modification du châssis et des câblages afin de poser les nouveaux groupes auxiliaires en 400 V alternatif (compresseur, ventilateurs et convertisseur). Echange et modification des câbles entre la caisse et les bogies. Un nouveau système de graissage de la crémaillère a également été installé.
- Fin de la révision R4 de la nouvelle voiture B66 (ex CEV Bt 223) : construction de trois bogies (dont un de réserve), révision complète de la partie électrique et pneumatique, modification des systèmes de freins aux spécificités du BVB. L'aménagement intérieur a été rénové. Les TPC ont profité de cette immobilisation pour refaire la carrosserie aux nouvelles couleurs de la société. Le véhicule a été récep-

tionné par l'OFT fin novembre et a pu être mis en service en décembre 2010.

- La carrosserie des véhicules B 62 et Bt 64 a été refaite aux nouvelles couleurs de la société.
- Transformation du wagon citerne Udk 761 : sablage du wagon, montage d'une fraiseuse à neige par l'entreprise Zaugg, révision complète du système de freins et mise en service en décembre 2010 en tant que wagon de service Xrotm 921.
- Le wagon marchandises Xcmp 752 a été transformé pour accueillir un container frigorifique.

TPC

- Il est à relever qu'un grand nombre de pièces destinées à nos propres besoins (bandages, roues, tourillons, etc.) a pu être usiné dans nos ateliers.
- Plus de mille heures ont été consacrées à la réparation de dégâts dus au vandalisme dans les gares, les haltes et les véhicules.

3.2 Service électrique

AOMC

- En plus des travaux d'entretien courants, 14 interventions ont été rendues nécessaires suite à des dégâts causés par des automobilistes sur nos passages à niveau gardés.

TPC

- L'éclairage des haltes de Charnet et La Cour a été entièrement refait.

3.3 Service de la voie

AL

- Bourrage d'entretien sur toute la ligne.
- Remise en état partiel du tapis bitumineux en ville d'Aigle.

ASD

- Bourrage d'entretien sur 10 km : 5 km en aval de la gare des Diablerets et 5 km entre le dépôt ASD et Verchiez et entre Plambuit et Exergillod.
- Remise en état partiel du tapis bitumineux en ville d'Aigle.
- Elagage des arbres par hélicoptère sur le tronçon entre Les Planches et La Joux-Cra.

AOMC

- Bourrage d'entretien sur 10 km entre Aigle et Monthey.
- Réfection partielle du carrefour de la Placette, à Monthey.

BVB

- Bourrage d'entretien sur toute la ligne.



3.4 Bâtiments

AOMC

- Remise en état de l'appartement et des locaux à la gare de Val-d'Illiez.

TPC

- Réfection du hall d'entrée des locaux des TPC dans le bâtiment Beausite en gare d'Aigle.

4. Personnel

L'effectif du personnel au 31 décembre 2010 se répartit comme suit :

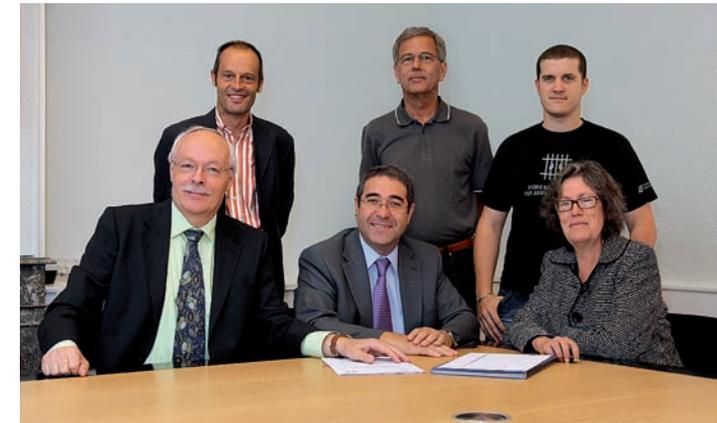
Personnel	2010	2009
Administration	15 pers.	16 pers.
Service des gares	20	20
Service des trains	60	59
Service de la voie	21	20
Entretien des véhicules	40	40
CEB	4	0
Service automobile	29	29
CarPostal	18	18
Total TPC	207	202

Le taux de fidélité du personnel de l'entreprise est de 13.9 ans avec un âge moyen de 46 ans.

En 2010, cinq collaborateurs ont pris leur retraite :

- M. André-Pierre Pittier
chauffeur AOV, 15 ans de service
- M. Patrick Polo
conducteur de locomotives ASD,
20 ans de service
- M. Alain Perrod
chef de gare des Diablerets,
23 ans de service
- M. Francis Berra
ouvrier de dépôt, 25 ans de service
- M. Gérald Ruchet
collaborateur du service de la voie,
36 ans de service

Au cours de cette année, nous avons eu la tristesse de perdre l'un de nos collaborateurs, M. René Boullot. Notre collègue travaillait depuis de nombreuses années au Centre d'entretien des bus. Il est décédé le 17 juillet 2010 à l'âge de 60 ans.



Conventions collectives de travail

Au printemps 2006, l'UVTP (Union Vaudoise des Transports Publics) signait avec le Syndicat SEV la première Convention collective de travail cadre des transports publics vaudois valable jusqu'au 31 décembre 2009. Dans la foulée, la direction de l'entreprise avait signé avec les représentants du personnel la première CCT TPC, valable jusqu'à la même date. Des négociations ont été menées entre les partenaires sociaux pour renouveler la CCT cadre de l'UVTP ainsi que la CCT TPC (photo ci-dessus). Toutes deux ont été à nouveau ratifiées jusqu'au 31 décembre 2013, démontrant ainsi le bon climat de travail qui règne au sein de l'entreprise.

IV Projets en cours

Amélioration de notre tête de ligne aux Diablerets

Suite à l'accord du Conseil d'administration d'étudier le projet de réalisation d'une surface commerciale sur notre parcelle de la gare des Diablerets, les TPC ont mis à l'enquête publique un dossier complet pour cette réalisation. Cette démarche a entraîné une série d'oppositions qui seront traitées en 2011. Les organes dirigeants sont persuadés de la pertinence de ce projet dont la réalisation pourrait apporter une plus-value appréciable, tant à notre entreprise qu'au village des Diablerets.

Agrandissement du dépôt En Châlex

Le dépôt ferroviaire centralisé des TPC, situé au lieu-dit En Châlex, à Aigle, a été réalisé selon les recommandations du bureau spécialisé Geillinger avec quatre voies au lieu de 6, et ceci pour des raisons budgétaires. Dans un premier temps, cet atelier-dépôt répondait parfaitement aux tâches à effectuer pour l'AOMC. Au 1^{er} janvier 2008, les activités des ateliers-dépôts de l'Aigle-Leysin et de l'Aigle-Sépey-Diablerets ainsi que certaines tâches du Bex-Villars-Bretaye (Béviex) ont été entièrement transférées dans l'atelier-dépôt En Châlex.

Le regroupement de ces activités En Châlex démontre que l'espace à disposition est trop exigü. Un agrandissement est, dès lors, indispensable. Le Conseil d'administration a décidé de nommer une Commission de construction composée de trois administrateurs, assistés par la direction, pour analyser les besoins en prenant en compte l'étude du parc de véhicules futurs, ainsi que les travaux d'entretien et de révision à effectuer. Cette analyse débouchera sur des recommandations concrètes pour l'agrandissement de l'atelier-dépôt En Châlex.

Travaux d'assainissement et d'agrandissement du dépôt du Béviex

Le Conseil d'administration a pris acte de la nécessité d'entreprendre des travaux d'assainissement et d'agrandissement du dépôt du Béviex, selon la planification présentée par la direction:

- mise en conformité du traitement des eaux, mise en séparatif des eaux claires et des eaux usées;
- démolition et reconstruction des magasins pour améliorer le stockage des huiles et peintures;
- agrandissement du dépôt et création d'une fosse pour l'entretien et le remisage des rames modernes (Beh 4/8 91-93).

Devant l'importance de l'investissement prévu – de l'ordre de 2.9 millions de francs – le Conseil d'administration a demandé à la Commission de construction (voir ci-dessus) d'étudier les projets d'agrandissement et de rénovation des dépôts TPC (En Châlex et Béviex) et de proposer ses recommandations d'exécution, en tenant compte des exigences de mise en conformité du dépôt du Béviex.

Garage bus des lignes automobiles

Suite à l'impossibilité avérée de construire un dépôt-garage sur le plateau de Villars pour la ligne de l'Aigle-Ollon-Villars (AOV), la direction étudie la possibilité de concentrer, sur l'emplacement En Châlex, l'ensemble des tâches d'entretien du parc de bus TPC. Dans cette optique, les activités d'entretien et de réparation de toute la flotte de véhicules routiers, effectuées par le CEB (Centre d'Entretien des bus), à Collombey, seraient également rapatriées En Châlex.

Garage bus à Monthey

La mise à l'enquête de la démolition-reconstruction du dépôt-garage de bus à Monthey a entraîné l'opposition d'un voisin. Nous avons cependant reçu l'autorisation de démolir ce dépôt insalubre et avons pu effectuer les travaux de démolition en août 2010.

Tenant compte des projets liés à Chablais Agglo – nouvelles lignes de bus dans la région, système de transport à la demande (TAD) – nous avons renoncé à construire un dépôt-bus sur cette parcelle. La Commission de construction TPC étudiera les possibilités de réalisation d'un dépôt-garage en relation avec le développement futur de Chablais Agglo.

Suite de l'assainissement des passages à niveau (PN)

Le Service des routes du Canton de Vaud a terminé en août 2010 l'avant-projet du carrefour et passage à niveau du Lombard. Ce dossier a ensuite été mis en consultation préalable auprès de la Commune d'Ollon, des TPC et des différents services du Canton de Vaud.

Modernisation du block de ligne AOMC, partie plaine

Le dossier de demande d'approbation des plans visant à moderniser les installations de sécurité (block de ligne) sur le tronçon situé entre Aigle et Monthey-Ville a été finalisé fin 2010. Dans un souci de compatibilité avec les futures installations de sécurité de la ligne ASD, la direction a décidé de suspendre momentanément ce projet.

Modernisation de la ligne de contact sur l'ASD

En automne 2010, les TPC ont reçu l'approbation des plans pour la rénovation des 5.2 km de ligne de contact sur l'ASD, répartis sur trois secteurs: Plambuit, Exergillod – Les Planches et Vers-L'Eglise – Les Diablerets. Les travaux devraient débuter au printemps 2011.

Projet d'agglomération

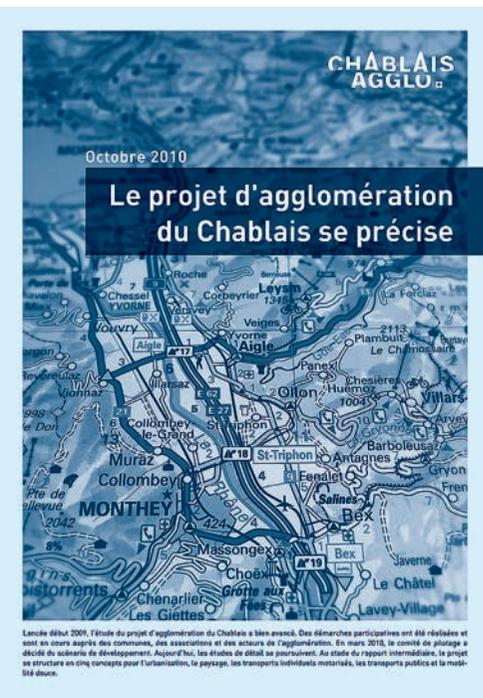
Notre entreprise participe très étroitement aux réflexions du projet Chablais Agglo. Avec 45'000 habitants et 17'000 emplois, Chablais Agglo réunit les communes d'Aigle, Monthey, Massongex, Bex, Collombey-Muraz et Ollon. Lors des premières réflexions sur les orientations stratégiques, plusieurs questions fondamentales ont surgi sur les pouvoirs de décision et les moyens de gestion de la planification territoriale à mettre en place. Pour l'ensemble de l'agglomération, la nécessité d'améliorer la liaison ferroviaire Aigle-Monthey est prioritaire. Le comité de pilotage de Chablais Agglo a validé le scénario prévoyant de concentrer l'urbanisation future dans les centres déjà existants ainsi que la variante d'amélioration de la ligne ferroviaire entre Monthey et Aigle avec un objectif ambitieux d'un temps de parcours entre Aigle et Monthey de l'ordre de 10 minutes contre 21 aujourd'hui. Pour atteindre ce but, les mesures générales suivantes sont prévues :

- raccordement AOMC en parallèle des voies CFF à Collombey (en tranchée couverte depuis le Corbier);
- nouvelle ligne entre Collombey-CFF et Monthey-CFF;
- nouvelle ligne entre Monthey-CFF et Monthey AOMC (avenue de la Gare);
- aménagement des quais à 35 cm de hauteur et sur une longueur de 80 m;
- adaptation du matériel roulant actuel pour une vitesse de 90 km/h;
- achat de nouvelles rames rapides (plancher bas, larges ouvertures – 2 rames fermes et 2 rames en option).

La consultation du projet Chablais Agglo est en cours auprès des communes concernées.

Nouvelle sous-station au Pont de La Tine

Le chantier de construction de la nouvelle sous-station du Pont de La Tine a pris fin en automne 2010. Le câblage final des équipements et la mise en service s'effectueront courant 2011. Ce nouvel équipement permettra de démonter les installations actuelles datant de 1910, rénovées en 1960, et situées au rez-de-chaussée d'une habitation, ce qui n'est plus conforme à la législation en vigueur (ORNI).





TPC 2020

Fin juin 2010, nous avons reçu l'accord de l'OFT et des cantons de Vaud et du Valais concernant notre demande d'acquisition de moyens d'exploitation. L'appel d'offre selon les marchés publics pour l'achat d'une rame adhérence, d'une rame mixte (adhérence/crémaillère) et d'une voiture-pilote, a été lancé pour un retour en décembre. A l'ouverture des offres, les montants proposés dépassaient largement ceux prévus par le crédit. Au sens de l'art. 41 RLMP-VD (règlement 726.01.1 d'application de la loi du 24 juin 1996 sur les marchés publics vd), la direction a décidé de renouveler la procédure sur la base d'un nouveau cahier des charges techniques en accord avec les soumissionnaires. Le nouveau délai de retour des offres est fixé à fin mars 2011.

Pour rappel, le projet TPC 2020 comprend :

- le passage à 1'500 V de la ligne AOMC ;
- l'élimination d'anciens véhicules obsolètes et peu fiables comme les ex BLT 101 – 105, les 511 – 514 de l'AOMC et de la locomotive 31 du BVB ;
- l'achat d'une voiture pilote ex-CEV et sa transformation pour compléter la rame 83 du BVB.

TPC 2020 est en cours de réalisation et la nouvelle voiture B 66 (ex-CEV) a été mise en service sur le BVB en décembre 2010.

V Projets réalisés

Assainissement des passages à niveau (PN)

En décembre 2010, le PN Défago à Troistorrens a été mis en service sur l'AOMC.

Nouvelle halte de Collombey-Muraz

Un quai et une halte ont été construits afin d'améliorer les conditions d'accueil des voyageurs. Cette nouvelle halte a également reçu un équipement complet incluant, entre autres, un distributeur et un oblitérateur à billets.

Rénovation de la gare de départ Villars-Bretaye

Les travaux de rénovation de la gare de départ Villars-Bretaye ont duré de mai à décembre 2010. A cette occasion, le service électrique des TPC a procédé au démontage et au remontage des installations électriques et de sécurité. La suppression de l'escalier du passage souterrain et l'installation de nouveaux panneaux d'information voyageurs ont fortement amélioré l'accueil et le confort de nos usagers.

VI Compte de résultat

Chemin de fer

Les produits du chemin de fer se sont élevés à CHF 10'100'847.19, montant auquel il y a lieu d'ajouter l'indemnisation à titre de prestations de CHF 23'281'658.20, ce qui donne un total de recettes de CHF 33'382'505.39. Les dépenses s'élèvent à CHF 34'118'397.03, laissant apparaître un excédent des charges de CHF 735'891.64. Il y a lieu de déduire de ce montant des dissolutions de provisions constituées pour certains objets imputés dans les charges d'exploitation, soit CHF 516'220.-. Le produit de la vente conditionnelle d'une parcelle, sise à la Place de la Gare, ainsi que la vente d'une parcelle, sise sur l'ancien tracé de la ligne de l'AOMC, a permis d'encaisser une somme de CHF 385'000.-. Après ces opérations, l'excédent des produits se chiffre à CHF 165'428.36.

Service automobile

Pour le service automobile, les recettes totales se sont élevées à CHF 3'820'714.19, montant auquel il y a lieu d'ajouter l'indemnisation à titre de mandat de prestations de CHF 2'686'401.85, ce qui donne un total des recettes de CHF 6'507'115.94. Les dépenses s'élèvent à CHF 6'623'967.86, laissant apparaître un excédent des charges de ce service de CHF 116'851.92. Il y a lieu de déduire

de ce montant la dissolution d'une provision constituée pour un objet dont les frais ont été imputés dans les charges d'exploitation, soit CHF 150'000.-. Après cette opération, l'excédent des produits se chiffre à CHF 33'148.08.

Charges et produits non opérationnels

Notre compagnie a dû verser un montant de CHF 8'692'478.- afin de respecter nos engagements vis-à-vis de notre caisse de pensions. Une provision constituée à cet effet en 2008 de CHF 6'599'686.- a été dissoute. La différence de CHF 2'092'792.- vient grever les comptes de cet exercice.

Compte tenu de cette charge extraordinaire, la perte comptable s'élève à CHF 1'894'215.56. Ce montant a été mis en augmentation de la réserve négative conformément à l'art. 67 LCdF pour une somme de CHF 1'650'462.30 et à la réserve selon l'art. 36 LTV pour une somme de CHF 211'782.81. Le solde de CHF 31'970.45 étant quant à lui placé en diminution des réserves prévues à cet effet.

Les activités des services auxiliaires dégagent un bénéfice de CHF 10'283.31, montant mis en augmentation des réserves. Ce dernier élément permet de ramener le résultat comptable final à CHF 1'883'932.25.

VII Bilan

Le total du bilan au 31 décembre 2010 est de CHF 172'169'003.91.

Nous ne voudrions pas terminer ce rapport sans vous exprimer, Mesdames et Messieurs les actionnaires, notre reconnaissance pour la confiance que vous nous témoignez et nos remerciements pour l'intérêt que vous portez aux affaires de la société des Transports Publics du Chablais.

Au nom du Conseil d'administration
Le président : Frédéric Borloz
Le secrétaire : Claude Oreiller

Aigle, le 11 mai 2011



Rapport de l'organe de révision

 Ernst & Young SA
Place Chauderon 18
Case postale
CH-1002 Lausanne
Téléphone +41 58 286 51 11
Téléfax +41 58 286 51 01
www.ey.com/ch

A l'Assemblée générale de
Transports Publics du Chablais SA, Aigle

Lausanne, le 12 mai 2011

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de Transports Publics du Chablais SA, comprenant le bilan, le compte de profits et pertes, le tableau de financement et l'annexe (pages 26 à 31) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2010. Les comptes annuels de l'exercice précédent ont été vérifiés par un autre organe de révision. Celui-ci a délivré, dans son rapport du 11 mai 2010, une opinion d'audit sans réserve.

Responsabilité du Conseil d'administration
La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision
Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

 2

Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit
Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2010 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'article 728a al. 1 chiffre 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Ernst & Young SA


Serge Clément
Expert-réviseur agréé
(Réviseur responsable)


Pierre Delaloye
Expert-réviseur agréé

Compte des immobilisations

Service ferroviaire	AL	ASD	AOMC	BVB	TOTAL
Financement par fonds propres					
– Toyota Hiace D-4D Kombi 4WD		40'000.00			40'000.00
– Quai de Collombey			127'000.00		127'000.00
– Panneaux solaires atelier-dépôt En Châlex			94'000.00		94'000.00
– Voiture pilote ex-CEV Bt 223				510'000.00	510'000.00
– Chasse-neige rotatif & transformation wagon				560'000.00	560'000.00
Désinvestissements					
– Subaru Legacy		-22'800.00			-22'800.00
Sous-total :	0.00	17'200.00	221'000.00	1'070'000.00	1'308'200.00
Financement selon crédits-cadres					
Conventions de prêt pour l'infrastructure 105/27 - 105/31 - 105/33 - 105/36					
– Rénovation de voie	111'700.00	190'100.00			301'800.00
– Tunnel de Troistorrents			24'900.00		24'900.00
– PN St-Triphon Village			80'600.00		80'600.00
Désinvestissements					
– PN Vers-l'Eglise (versement part communale)		-176'600.00			-176'600.00
Sous-total :	111'700.00	13'500.00	105'500.00	0.00	230'700.00
Total service ferroviaire	111'700.00	30'700.00	326'500.00	1'070'000.00	1'538'900.00

Compte des immobilisations (suite)

Service automobile	Petit train aiglon	MCC/TM/VCC*	Aigle-Ollon-Villars	Aigle-Villeneuve	Bus aiglon	CEB	TOTAL
Financement par fonds propres							
– Commune de Monthey : acquisition d'une parcelle de 410 m ² au lieu-dit « Le Cotterg »		143'500.00					143'500.00
– FRSA acquisition d'une parcelle de 109 m ² au lieu-dit « Menier »		38'150.00					38'150.00
– Kaessbohrer Setra S 415 UL		378'000.00					378'000.00
– Kaessbohrer Setra S 415 UL		378'000.00					378'000.00
– Renault Irisbus Iliade type RT			222'500.00				222'500.00
– Bova Magiq 380 (occasion ex-Roko)			405'000.00				405'000.00
Désinvestissements							
– Kassborer Setra 1 (VS 55163)		-382'000.00					-382'000.00
– Kassborer Setra 2 (VS 11805)		-382'000.00					-382'000.00
– Setra S 215			-418'000.00				-418'000.00
Total service automobile	0.00	173'650.00	209'500.00	0.00	0.00	0.00	383'150.00
TOTAL GENERAL							1'922'050.00

* MCC: Monthey–Les Cerniers–Chenarlier

TM: Troistorrents–Morgins

VCC: Val d'Illeiez–Les Crosets–Champoussin

Compte de résultat

	2010				2009
	Lignes concédées		Services auxiliaires	Total	
	Service chemin de fer	Service automobile			
Transports des voyageurs	8'124'847.15	3'207'375.99	9'200.95	11'341'424.09	11'217'070.12
Transports des marchandises	79'308.20	600.00		79'908.20	91'107.55
Produits de transports	8'204'155.35	3'207'975.99	9'200.95	11'421'332.29	11'308'177.67
Prestation de services à des tiers	312'652.90	86'482.75	3'050'713.10	3'449'848.75	3'248'104.80
Fermages et loyers	440'835.90	0.00	206'776.80	647'612.70	639'569.50
Prestations pour des tiers	0.00	401'866.10	1'066'726.55	1'468'592.65	1'350'604.68
Produits des participations et du fonds de roulement	197'068.04	0.00	0.00	197'068.04	189'131.21
Autres produits	946'135.00	124'389.25	97'268.10	1'167'792.35	1'338'540.91
Produits accessoires	1'896'691.84	612'738.10	4'421'484.55	6'930'914.49	6'765'951.10
Prestations globales	10'100'847.19	3'820'714.09	4'430'685.50	18'352'246.78	18'074'128.77
Mandats des pouvoirs publics selon article 49 LCdF	23'281'658.20	2'497'010.00		25'778'668.20	24'090'297.20
Mandats des pouvoirs publics trafic d'agglomération		189'391.85		189'391.85	180'730.50
Total des produits	33'382'505.39	6'507'115.94	4'430'685.50	44'320'306.83	42'345'156.47
Traitements, salaires et charges sociales	-15'634'402.85	-2'516'725.44	-2'013'980.52	-20'165'108.81	-20'246'232.33
Charges pour le personnel	-15'634'402.85	-2'516'725.44	-2'013'980.52	-20'165'108.81	-20'246'232.33
Dépenses générales	-2'076'456.83	-254'218.12	-25'809.96	-2'356'484.91	-1'983'186.05
Publicité	-198'627.00	-200.00	0.00	-198'827.00	-195'596.60
Assurances et dédommagements	-681'859.40	-125'273.35	-36'541.50	-843'674.25	-741'920.68
Prestations de services par des tiers	-445'168.95	-866'746.65	-18'860.10	-1'330'775.70	-1'140'381.10
Fermages et loyers	-361'801.60	-844'141.95	-224'175.25	-1'430'118.80	-1'144'112.50
Energie et matières de consommation	-2'241'311.70	-367'573.35	-411'265.40	-3'020'150.45	-2'887'772.08
Matériel, prestations de tiers pour l'entretien	-4'992'931.85	-706'314.00	-1'143'947.26	-6'843'193.11	-5'221'767.70
Frais de capitaux	-128'091.85	-113'826.65	-124'112.30	-366'030.80	-297'210.54
Autres charges	-11'126'249.18	-3'278'294.07	-1'984'711.77	-16'389'255.02	-13'611'947.25

Compte de résultat (suite)

	2010				2009
	Lignes concédées		Services auxiliaires	Total	
	Service chemin de fer	Service automobile			
Charges d'exploitation avant amortissement	-26'760'652.03	-5'795'019.51	-3'998'692.29	-36'554'363.83	-33'858'179.58
Résultat d'exploitation avant amortissement	6'621'853.36	712'096.43	431'993.21	7'765'943.00	8'486'976.89
Amortissements et dépréciation	-7'357'745.00	-828'948.35	-421'709.90	-8'608'403.25	-8'484'163.20
Résultat d'exploitation avant attribution aux réserves	-735'891.64	-116'851.92	10'283.31	-842'460.25	2'813.69
Attribution aux réserves selon art. 67 LCdF et 36 LTV					-1'997.05
Attribution aux réserves libres			-10'283.31	-10'283.31	-816.64
Résultat de l'exercice - bénéfices (+) / pertes (-)	-735'891.64	-116'851.92	0.00	-852'743.56	0.00
Contribution d'assainissement LPP	-7'465'472.00	-1'227'006.00		-8'692'478.00	
Charges extraordinaires	-7'465'472.00	-1'227'006.00	0.00	-8'692'478.00	
Produits liés à la vente de patrimoine	385'000.00			385'000.00	
Dissolution de provisions	6'284'881.68	981'124.32		7'266'006.00	
Dissolution réserves selon art. 67 LCdF et 36 LTV	1'531'481.96	330'763.15		1'862'245.11	
Dissolution réserves libres		31'970.45		31'970.45	
Produits extraordinaires	8'201'363.64	1'343'857.92	0.00	9'545'221.56	
Résultat de l'exercice - bénéfices (+) / pertes (-)	0.00	0.00	0.00	0.00	

Compte de bilan

Actif	2010	2009
Disponible	32'404'226.66	33'089'002.66
Réalisable à court terme	4'664'798.65	3'492'667.00
Provision pour créances douteuses	-152'400.00	-112'000.00
Valeur d'exploitation	194'900.00	216'800.00
Comptes de régularisation actifs	665'867.60	347'376.25
Total actifs circulants	37'777'392.91	37'033'845.91
Constructions en cours	3'140'975.79	1'727'267.78
Immobilisations	131'250'635.21*	136'710'288.46
Total actifs immobilisés	134'391'611.00	138'437'556.24
Total actif	172'169'003.91	175'471'402.15

* immobilisations infrastructure 143'449'733.00
 Autres immobilisations 124'723'300.41
 Infrastructure fonds d'amortissement -86'556'696.20
 Autres immobilisations
 fonds immobilisations -50'365'702.00

Passif	2010	2009
Dettes à court terme	4'287'458.76	3'132'973.25
Forces Motrices de l'Avançon c/c	1'014'031.05	682'990.60
Comptes de régularisation passifs	132'443.11	304'678.81
Total engagements à court terme	5'433'932.92	4'120'642.66
Dettes financières	7'450'909.37	2'325'282.62
Provisions	7'573'571.73	14'555'117.73
Total engagements à long terme	15'024'481.10	16'880'400.35
Contribution d'investissement des pouvoirs publics	145'411'034.00	146'286'871.00
Capital-actions	8'750'000.00	8'750'000.00
Réserve légale	96'422.30	90'302.30
Réserve de stabilisation selon l'art. 67 LCdF	-874'089.82	-662'307.11
Réserve de stabilisation selon l'art. 36 LTV	-3'219'044.80	-1'568'582.40
Autres réserves	1'546'268.21	1'574'075.35
Bénéfices (+) / Pertes (-) au bilan	0.00	0.00
Total fonds propres	6'299'555.89	8'183'488.14
Total passif	172'169'003.91	175'471'402.15
Total des sur-armortissements	5'651'966.00	

Tableau de financement

	2010	2009
Flux de trésorerie		
provenant de l'activité d'exploitation		
Résultat net d'exploitation		3'649'317.99
Dotations aux réserves art. 67 LCdF	652.99	1'997.04
Dotations aux autres réserves	10'283.31	816.65
Dotation à la provision «ducroire»	40'400.00	
Dotation à la provision «propres actions»	6'120.00	
Dotation aux autres provisions	278'340.00	62'000.00
Dissolution provision ASCOOP	-6'599'686.00	
Transfert de la perte reportée à la réserve art. 67 LCdF	-1'651'115.29	-2'735'989.34
Transfert de la perte reportée à la réserve art. 36 LTV	-211'782.81	
Dissolution autres réserves	-38'090.45	-913'328.65
Dissolution autres provisions	-660'200.00	-288'189.50
Amortissements	8'586'503.25	8'459'863.20
Reprise d'amortissements	-1'204'800.00	-481'400.00
Désinvestissements	1'204'800.00	481'400.00
Résultat aliénation d'investissements	-385'000.00	-5'000.00
Résultat financier	366'030.80	297'210.54
Capacité d'autofinancement	-257'544.20	8'528'697.93
Variation du réalisable à court terme	-1'172'131.65	26'581.94
Variation des valeurs d'exploitation	21'900.00	24'300.00
Variation des comptes de régularisation des actifs	-318'491.35	249'176.47
Variation des dettes à court terme	1'485'525.96	85'530.69

	2010	2009
Variation des comptes de régularisation des passifs	-172'235.70	-119'026.60
Flux de trésorerie d'exploitation	-412'976.94	8'795'260.43
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement		
Investissement	-4'691'225.26	-6'674'715.86
Résultat aliénation d'investissements	385'000.00	5'000.00
Flux de trésorerie d'investissement	-4'306'225.26	-6'669'715.86
Flux de trésorerie d'investissement provenant de l'activité de financement		
Financement immobilisation par des tiers	150'667.25	111'575.15
Variation des contributions d'investissements	-875'837.00	5'047'252.00
Variation des dettes financières	5'125'626.75	-99'387.08
Résultat financier	-366'030.80	-297'210.54
Flux de trésorerie de financement	4'034'426.20	4'762'229.53
Flux net de trésorerie	-684'776.00	6'887'774.10
Vérification		
Trésorerie au 01.01.2010	-33'089'002.66	-26'201'228.56
Trésorerie au 31.12.2010	32'404'226.66	33'089'002.66
Flux net de trésorerie	-684'776.00	6'887'774.10

Annexe aux comptes de l'exercice 2010

Principes comptables et méthodes d'évaluation

Principes généraux

Les états financiers ont été préparés en conformité des dispositions du code des obligations (CO) ainsi que de la Loi sur les Chemins de Fer (LCdF) et de l'ordonnance du DETEC concernant la comptabilité des entreprises concessionnaires (ORCO).

Aucune norme particulière n'est appliquée pour l'établissement des comptes.

Principes d'évaluation

L'établissement des comptes se fonde sur le principe de la continuation de l'exploitation. Les actifs sont évalués au plus à leur valeur d'acquisition ou à leur coût de revient, déduction faite des amortissements nécessaires. Les passifs comprennent toutes les positions nécessaires. Tous les risques de pertes et les diminutions de valeur sont pris en compte par des corrections de valeur ou des amortissements adéquats.

Immobilisations

Les nouveaux objets sont entrés en comptabilité à leur prix de revient, en général au 1^{er} janvier de l'année en cours, exception faite des véhicules voyageurs enregistrés à la date de leur mise en exploitation. Les amortissements sont calculés

linéairement et sont fondés sur une durée d'utilisation prévisible.

Dispositions particulières

Les dépenses pour les installations qui ne sont pas encore en service à la fin de l'année figurent dans le compte « Objets inachevés ».

Les contributions à fonds perdus pour les objets ou parties d'objets pouvant être portés à l'actif sont comptabilisées dans le compte des amortissements ; elles ne doivent pas influencer sur le résultat. Ces objets ou parties d'objets doivent figurer séparément dans le compte des immobilisations et dans celui des amortissements.

Amortissements

Le compte d'amortissements dans le bilan est tenu selon le principe des montants bruts.

Les amortissements sont fixés sur la base des coûts de construction et d'acquisition ainsi qu'en fonction de la durée d'utilisation vraisemblable des installations selon des taux compris dans la fourchette imposée dans l'ordonnance du DETEC, soit des amortissements linéaires qui peuvent varier de cas en cas.

En général, les durées d'amortissements sont les suivantes :

Bâtiments	66 ans
Superstructures	33 ans
Equipements et installations	20 ans
Sous-stations	40 ans
Sécurité et télécommunications	25 ans
Automotrices	33 ans
Autobus	10 à 14 ans
Véhicules de service	10 ans
Objets mobiliers	10 à 20 ans

Créances

Les créances envers les clients sont comptabilisées à leur valeur de réalisation nette anticipée.

Stocks

Les stocks sont basés sur la valeur d'inventaire ou de réalisation si cette dernière s'avère plus basse.

Sur les pièces de réserve (pièces d'une certaine importance et/ou permettant, par échange standard, une remise en état rapide d'un véhicule ou d'une installation), un amortissement de 10% par année est comptabilisé.

Conversion des monnaies étrangères (change dans les gares)

Les transactions en monnaies étrangères sont converties au cours de change en vigueur au moment où elles sont effectuées. A la clôture de l'exercice, les actifs et les passifs en monnaies étrangères sont convertis au cours en vigueur à la fin de l'année.

Indications sur la réalisation d'une évaluation du risque

Par risque, on entend l'éventualité que certains événements influencent négativement le résultat financier de l'entreprise, ou causent des dommages pouvant mettre en péril sa pérennité.

Son évaluation est donc une composante de la gestion globale de l'entreprise et doit être intégrée dans la stratégie et les processus de direction.

Une analyse des risques a été réalisée par le Conseil d'administration de la société. Celle-ci traite des principaux risques auxquels la société est exposée et la pertinence des mesures prises afin de réduire leurs impacts.

Ce document a été approuvé par le Conseil d'administration dans sa séance du 10 décembre 2010.

Valeurs d'assurances incendie	2010	2009
Immobilière		
- Vaud (indice 117/117)	49'568'270	48'488'797
- Valais (indice 1030.7/1026.8)	6'199'134	6'198'765
Mobilière	243'479'509	248'616'717
Actions propres		
Propres actions détenues au 1 ^{er} janvier	2'993	2'982
Achat durant l'exercice	610	39
Vente durant l'exercice	-9	-28
Propres actions détenues au 31 décembre	3'594	2'993

Engagement auprès de la Fondation Profelia (2^e pilier)

Afin de respecter le plan d'assainissement de notre caisse de pensions, soit d'atteindre un taux de couverture de 90% au 1er juillet 2010, date de transfert de nos assurés à la Fondation Profelia, l'entreprise a versé un montant de CHF 8'692'478.-.

Le maintien d'une cotisation extraordinaire d'assainissement de 4% devrait permettre d'assainir notre caisse d'ici au 31 décembre 2020.

Présentation des états financiers

Pour la rendre comparable à l'exercices courant, la présentation des comptes de l'exercice 2009 a été remaniée, sans impact sur le résultat 2009.

Approbation des comptes par l'Office fédéral des transports (OFT)

Dans son courrier du 11 mai 2011, l'OFT a approuvé les comptes 2010 des TPC.

Prestations de trafic et produits de transport 2010

	Nombre de voyageurs		Voyageurs-km		Produits CHF		Produits par personne CHF		Produits par voy.-km ct.
		%		%		%			
Chemin de fer AL									
Transport de personnes									
Voyageurs individuels	101'002	27	583'129	28	649'951	46	6	111	
Voyageurs avec CMC*	18'672	5	103'770	5	72'499	5	4	70	
Voyageurs en groupes	14'833	4	82'211	4	65'391	5	4	80	
Voyageurs abonnés	201'978	53	1'055'213	51	268'081	19	1	25	
Trafic forfaitaire	42'823	11	253'695	12	266'265	19	6	105	
Abonnements 1/2 prix					87'263	6			
Total	379'308	100	2'078'018	100	1'409'450	100	4	68	
Commissions					20'239				
Bagages					5'227				
TVA					-99'398				
Total	379'308		2'078'018		1'335'518		4	64	

* CMC: carte multicourse



	Nombre de voyageurs		Voyageurs-km		Produits CHF		Produits par personne CHF		Produits par voy.-km ct.
		%		%		%			
Chemin de fer AOMC									
Transport de personnes									
Voyageurs individuels	257'621	31	2'602'063	37	1'057'529	48	4	41	
Voyageurs avec CMC*	87'986	10	701'491	10	197'456	9	2	28	
Voyageurs en groupes	17'716	2	217'028	3	54'216	2	3	25	
Voyageurs abonnés	353'140	42	2'308'539	32	321'041	14	1	14	
Trafic forfaitaire	125'982	15	1'285'579	18	445'037	20	4	35	
Abonnements 1/2 prix					150'298	7			
Total	842'445	100	7'114'700	100	2'225'577	100	3	31	
Commissions					32'510				
Bagages					1'965				
TVA					-155'846				
Total	842'445		7'114'700		2'104'206		2	30	

* CMC: carte multicourse



	Nombre de voyageurs		Voyageurs-km		Produits CHF		Produits par personne CHF		Produits par voy.-km ct.
		%		%		%		%	
Chemin de fer ASD									
Transport de personnes									
Voyageurs individuels	67'950	25	1'278'738	32	434'590	40	6	34	
Voyageurs avec CMC *	8'214	3	121'554	3	28'572	3	3	24	
Voyageurs en groupes	45'174	17	449'023	11	91'509	8	8	20	
Voyageurs abonnés	81'378	30	897'613	23	80'396	7	7	9	
Trafic forfaitaire	68'340	25	1'223'547	31	406'237	37	37	33	
Abonnements 1/2 prix					53'142	5			
	271'056	100	3'970'475	100	1'094'446	100	4	28	
Commissions					-28'769				
Bagages					564				
TVA					-73'639				
Total	271'056		3'970'475		992'602		4	25	

* CMC: carte multicourse



	Nombre de voyageurs		Voyageurs-km		Produits CHF		Produits par personne CHF		Produits par voy.-km ct.
		%		%		%		%	
Chemin de fer BVB									
Transport de personnes									
Voyageurs individuels	840'109	80	3'110'591	74	3'230'695	85	4	104	
Voyageurs avec CMC *	29'098	3	149'398	4	95'051	3	3	64	
Voyageurs en groupes	23'683	2	133'156	3	72'678	2	3	55	
Voyageurs abonnés	92'137	9	614'459	15	117'175	3	1	19	
Trafic forfaitaire	62'091	6	181'502	4	196'647	5	3	108	
Abonnements 1/2 prix					79'750	2			
	1'047'118	100	4'189'106	100	3'791'996	100	4	91	
Commissions					174'797				
Bagages					1'854				
TVA					-276'126				
Total	1'047'118		4'189'106		3'692'521		4	88	

* CMC: carte multicourse



Prestations de trafic et produits de transport 2010 (suite)

Service automobile BVB	Nombre de voyageurs		Voyageurs-km		Produits CHF		Produits par personne CHF		Produits par voy.-km ct.
		%		%		%		%	
Transport de personnes									
Voyageurs individuels	62'075	27	744'461	29	313'459	45	5	42	
Voyageurs avec CMC*	10'188	4	112'716	4	28'447	4	3	25	
Voyageurs en groupes	2'741	2	35'710	2	8'387	1	3	23	
Voyageurs abonnés	112'062	49	1'226'417	49	225'881	32	2	18	
Trafic forfaitaire	39'994	18	406'588	16	84'819	12	2	21	
Abonnements 1/2 prix					36'937	6			
	227'060	100	2'525'892	100	697'930	100	3	28	
Commissions					-41'728				
TVA					-45'548				
Total	227'060		2'525'892		610'654		3	24	

* CMC: carte multicourse



Service automobile Aigle-Villeneuve	Nombre de voyageurs		Voyageurs-km		Produits CHF		Produits par personne CHF		Produits par voy.-km ct.
		%		%		%		%	
Transport de personnes									
Voyageurs individuels	75'480	60	465'004	58	170'329	66	2	37	
Voyageurs avec CMC*	10'438	8	60'372	8	24'387	10	2	40	
Voyageurs en groupes	1'261	1	12'000	2	1'213	1	1	10	
Voyageurs abonnés	36'508	29	235'560	30	32'813	13	1	14	
Trafic forfaitaire	2'476	2	18'158	2	6'219	2	3	34	
Abonnements 1/2 prix					20'229	8			
	126'163	100	791'094	100	255'190	100	2	32	
Commissions					-17'741				
TVA					-16'702				
Total	126'163		791'094		220'747		2	28	

* CMC: carte multicourse



	Nombre de voyageurs		Voyageurs-km		Produits CHF		Produits par personne CHF	
		%		%		%		
Service automobile								
AOMC								
Transport de personnes								
Voyagers individuels	30'397	4	282'834	6	94'183	9	3	33
Voyagers avec CMC*	9'318	1	74'112	1	22'146	2	2	30
Voyagers en groupes	4'151	1	48'371	1	11'996	1	3	25
Voyagers abonnés	598'137	88	4'343'689	85	826'047	80	1	19
Trafic forfaitaire	40'529	6	347'394	7	73'084	7	2	21
Abonnements 1/2 prix					9'303		1	
	682'532	100	5'096'400	100	1'036'759	100	2	20
Commissions					-23'289			
Bagages					43			
TVA					-71'535			
Total	682'532		5'096'400		941'978		1	18



Données statistiques chronologiques

	Année	Parcours			Trafic voyageurs et marchandises		
		Effectif du personnel*	Trains-km	Essieux-km	Nombre de voyageurs	Voyageurs-km	Bagages**
AL	2007	27,5	72'997 ¹	583'976	284'547	1'515'719	14
	2008	25	83'917	671'335	320'825	1'823'860	53
	2009	27	83'283 ²	666'264	311'891	1'815'461	46
	2010	28	84'317 ⁷	674'538	379'308	2'078'018	38
AOMC	2007	47	377'934 ³	3'023'472	703'527	5'986'556	35
	2008	46	302'132 ⁴	2'417'054	713'493	6'094'446	38
	2009	48	392'037	3'136'296	767'420	6'638'136	17
	2010	48	391'752 ⁸	3'134'019	842'445	7'114'700	14
ASD	2007	26	239'787 ⁵	1'918'296	251'683	3'017'016	9
	2008	29	231'643 ⁶	1'853'145	271'604	3'827'470	8
	2009	24	264'181	2'113'448	277'061	3'809'782	7
	2010	24	261'128 ⁹	2'089'023	271'056	3'970'475	4
BVB	2007	59	203'175	1'625'400	900'133	3'928'784	32
	2008	57	193'693 ¹⁰	1'549'544	990'000	4'186'500	32
	2009	56	184'546 ¹¹	1'476'368	1'064'683	4'328'217	19
	2010	56	189'524 ¹²	1'516'191	1'047'118	4'189'106	13

Notes:

Remplacement des trains pendant les travaux entre :

- 1 Aigle et Leysin, du 7 mai au 1^{er} juin, du 25 au 28 juin, du 2 au 12 juillet et du 3 septembre au 7 novembre 2007.
- 2 Aigle et Leysin, du 20 avril au 20 mai 2009 (les kilomètres bus sont inclus dans les données statistiques).
- 3 Aigle et Monthey, du 23 août au 14 septembre 2007.
- 4 Monthey et Champéry, du 28 avril au 8 novembre 2008.
- 5 Aigle et Le Sépey, du 30 avril au 4 mai et du 24 septembre au 21 novembre 2007.
- 6 Aigle et Le Sépey, du 31 mars au 12 juin 2008.

Fermeture de tronçon :

- 7 Durant 11 jours en septembre pour travaux de bourrage (les km bus sont inclus dans les données statistiques).
- 8 Durant 8 jours pour travaux de bourrage (les km bus sont inclus dans les données statistiques).
- 9 Aigle – Le Sépey du 27 février au 10 avril, suite à l'éboulement «Les Fontanelles» + 15 jours de bourrage (les km bus sont inclus dans les données statistiques)
- 10 Villars – Bretaye, du 1^{er} septembre au 27 novembre 2008.
- 11 Villars – Bretaye du 7 septembre au 12 novembre 2009.
- 12 Durant 15 jours pour travaux de bourrage (les km bus sont inclus dans les données statistiques).

* (non compris le personnel du serv. automobile, de CarPostal et du CEB)

** (en tonnes)

Compte d'exploitation

	Année	Produits d'exploitation				Charges d'exploitation									Produits extraord.	Résultat
		Voyageurs	Bagages	Produits de transp.	Produits accessoires	Total des produits	Frais de personnel	Frais de choses	Amort. ordin.	Total des charges	Excédent	Mandats de prest.	Charges extraord.			
AL	2007	970'362	5'680	977'254	751'114	1'728'368	2'422'895	2'042'784	1'031'136	5'496'815	-3'768'447	3'783'298				
	2008	1'242'097	6'346	1'243'308	387'630	1'630'938	2'970'199	1'356'887	1'040'164	5'367'250	-3'736'312	3'821'205				
	2009	1'119'235	5'482	1'120'435	258'571	1'379'006	2'674'423	1'450'755	1'113'236	5'238'414	-3'859'408	3'859'494				
	2010	1'335'518	4'857	1'336'718	265'668	1'602'386	2'866'503	1'706'331	1'116'087	5'688'921	-4'086'535	4'007'793	1'404'620	1'327'386	-155'976	
AOMC	2007	1'655'709	4'149	1'667'214	1'168'824	2'836'038	4'283'352	2'936'416	2'682'903	9'902'671	-7'066'633	7'077'381				
	2008	1'835'898	4'577	1'843'170	887'366	2'730'536	4'477'876	2'514'439	2'989'549	9'981'864	-7'251'328	7'338'800				
	2009	1'990'087	1'997	1'997'359	278'227	2'275'586	3'862'947	2'734'453	3'089'397	9'686'797	-7'411'211	7'412'207				
	2010	2'104'206	1'826	2'111'478	368'702	2'480'180	3'714'752	3'170'444	3'103'799	9'988'995	-7'508'815	7'486'396	2'257'271	1'432'597	-847'093	
ASD	2007	738'682	1'033	748'116	1'079'513	1'827'629	2'311'919	2'468'116	967'457	5'747'492	-3'919'863	3'933'192				
	2008	955'098	926	1'009'075	221'649	1'230'724	2'108'858	2'007'072	1'010'803	5'126'733	-3'896'009	3'993'337				
	2009	962'880	899	980'129	591'290	1'571'419	2'898'542	1'668'406	1'037'694	5'604'642	-4'033'223	4'033'292				
	2010	992'602	525	1'009'814	588'631	1'598'446	3'419'237	2'679'708	1'037'553	7'136'498	-5'538'052	5'113'567	1'057'440	1'363'321	-118'604	
BVB	2007	3'199'421	3'845	3'260'979	1'605'385	4'866'364	5'662'775	3'540'916	1'820'879	11'024'570	-6'158'206	6'182'973				
	2008	3'788'582	3'404	3'863'206	773'391	4'636'597	5'473'804	2'953'124	2'191'397	10'618'325	-5'981'728	6'244'800				
	2009	3'963'124	2'260	4'023'592	809'287	4'832'879	5'989'656	3'074'737	2'075'556	11'139'949	-6'307'070	6'307'299				
	2010	3'692'521	1'723	3'746'145	673'790	4'419'935	5'633'911	3'569'766	2'100'306	11'303'983	-6'884'048	6'673'902	2'746'141	2'546'478	-409'809	

Etat du matériel roulant au 31 décembre 2010

Véhicules	Séries	Anciens numéros	Nouveaux numéros	Mise en service	Ecussons
Chemin de fer AL					
Locomotive	He 2/2	12	Vhc historique	1915	
Tracteur	Te 2/2		101	1949	
Automotrices	Arseh 2/4	201	201	1946	
	BDeh 2/4	202	202	1946	
	BDeh 2/4	203	203	1946	
	BDeh 4/4	301	301	1966	Aigle
	BDeh 4/4	302	302	1966	Leysin
	BDeh 4/4	303	311	1987	Yvorne
	BDeh 4/4	304	312	1987	Ollon
	BDeh 4/4	305	313	1993	La Berneuse
Voitures avec cabine de commande	Bt	351	351	1966	
	Bt	352	352	1966	
	Bt	353	361	1987	
	Bt	354	362	1987	
	Bt	355	363	1993	
Wagons marchandises	GK	83	803	1908	
Wagons de service	Kkm	121	821	1913	
	X	1	901	1945	
	X	72	906	1901	
	X	3	903	1903	

Véhicules	Séries	Anciens numéros	Nouveaux numéros	Mise en service	Ecussons
	X	5	905	1986	
	Kkmu	311	911	1898	
	Xrote	313	913	1952	

Chemin de fer AOMC					
Automotrices	BDeh 4/4	1	501	1987	Vaud
	BDeh 4/4	2	502	1987	Valais
	BDeh 4/4	3	503	1992	Europe
	BDeh 4/4	11	511	1954	Champéry
	BDeh 4/4	12	512	1954	Val-d'Illeiez
	BDeh 4/4	13	513	1954	Monthey
	BDeh 4/4	14	514	1954	Troistorrents
	Be 4/4	101	101	1966/1985	Yvorne
	Be 4/4	102	102	1966/1985	Chablais
	Be 4/4	103	103	1966/1985	Collombey-Muraz
	Be 4/4	105	105	1966/1985	Aigle
Automotrices-doubles	Beh 4/8		591	2001	
	Beh 4/8		592	2001	Portes-du-Soleil

Véhicules	Séries	Anciens numéros	Nouveaux numéros	Mise en service	Ecussons
Voitures avec cabine de commande	Bt	31	531	1987	
	Bt	32	532	1987	
Voitures voyageurs	Bt	132	132	1966/1985	
	Bt	134	134	1966/1985	
	B	23	523	1967	
Wagons marchandises	B	24	524	1968	
	B	25	525	1969	
	Gk-v	661	661	1908	
Wagons de service	Gk-v	662	662	1908	
	Gk-v	663	663	1908	
	K	64	64	1908	
	K	65	65	1910	
	Kkm	L71	671	1920	
	Kkm	L72	672	1920	
	Kkmp	M82	682	1913	
	X	42	42	1908	
	X	M83	955	1909	
	X	M84	956	1909	
Wagons marchandises	X2	81	81	1913	
	X2	M86	954	1910	
	X2	M85	957	1910/2009	

Véhicules	Séries	Anciens numéros	Nouveaux numéros	Mise en service	Ecussons
Chemin de fer ASD					
Automotrices	BDe 4/4	1	Vhc historique	1913	
	BDe 4/4	2	Vhc historique	1913	
	BDe 4/4	401	401	1987	Ormont-Dessus
	BDe 4/4	402	402	1987	Ormont-Dessous
Voitures voyageurs	BDe 4/4	403	403	1987	Ollon
	BDe 4/4	404	404	1987	Aigle
	B2	35	Vhc historique	1913	
	B2r	34	Vhc historique	1913	
Voitures avec cabine de commande	Ars	421	421	1966/1987	
	By	884-3	884-3	1995	
	Bt	431	431	1966/1987	
Wagons marchandises	Bt	432	432	1966/1987	
	Ars1	433	433	1966/1987	
	Bt	434	434	1966/2000	
Wagons marchandises	K	41	41	1913	
	K	42	42	1913	
	K	43	43	1913	
	K	44	44	1913	

Etat du matériel roulant au 31 décembre 2010 (suite)

Véhicules	Séries	Anciens numéros	Nouveaux numéros	Mise en service	Ecussons
	K	45	45	1913	
	M	71	71	1913	
	M	72	72	1913	
	M	105	105	1913	
	M	107	107	1913	
	M	163	163	1913	
Wagon de service	M	181	181	1973	
Chasse-neige	X	2	Hors serv. 932	1970	
	Xrotm	M 74	933	2008	
Wagon basculant	Fau		812	2007	
Wagon container	Lb	ex CJ	352	1999	
	Lb	ex CJ	353	1999	

Chemin de fer BVB					
Véhicules	Séries	Anciens numéros	Nouveaux numéros	Mise en service	Ecussons
Locomotives	HGe 4/4	31	31	1953	Lavey
	HGe 4/4	32	32	1964	Villars
Automotrices	Be 2/2	9	9	1915	
	Be 2/3	15	15	1948	
	Be 2/3	16	16	1948	
	BDeh 2/4	22	22	1940	

Véhicules	Séries	Anciens numéros	Nouveaux numéros	Mise en service	Ecussons
	BDeh 2/4	23	23	1940	
	BDeh 2/4	24	24	1941	
	BDeh 2/4	25	25	1944	
	BDeh 2/4	26	26	1945	
	BDeh 4/4	81	81	1976	Gryon
	BDeh 4/4	82	82	1977	Ollon
	BDeh 4/4	83	83	1987	Bex
Automotrices-doubles	Beh 4/8		91	2000	Bretaye
	Beh 4/8		92	2001	Barboleuse
	Beh 4/8		93	2001	Tüttlingen
Voitures voyageurs	B	51	51	1953/1996	
	Bs	52	52	1953/1998	
	B	54	62	1977	
	By	881-9	881-9	1994	
	B	ex CEV 223	66	1984/2010	
Voitures avec cabine de commande	Bst	61	53	1964/1997	
	Bi	62	54	1964/1999	
	Bi	63	63	1976	
	Bi	64	64	1977	
	Bi	65	65	1987	
	Bi	53	61	1976/2000	

Véhicules	Séries	Anciens numéros	Nouveaux numéros	Mise en service	Ecussons
Tracteur	Te 2/2	42	42	1898	
Wagons	OM	121	721	1944	
marchandises	OM	122	722	1944	
	OM	123	723	1946	
	OM	124	724	1946	
	OM	125	725	1964	
	OM	126	726	1974	
	OM	127	727	1976	
	OM	741	728	1983	
	Gk	205	705	1913	
	Gk	206	706	1910	
	Kkm	216	716	1910	
	Kkm	217	717	1910	
	Kkm	218	718	1910	
	Kkm	219	719	1910	
	Rs	771	Hors service	1892	
	Xcmp	251	751	1913	
	Xcmp	252	752	1913	
	Sb (lab)Ex Brünig 7511	781		1953/2008	
	Sb (lab)Ex Brünig 7513	782		1953/2008	
Wagons de service	X	312	912	1954	
	X2	314	914	1971	

Véhicules	Séries	Anciens numéros	Nouveaux numéros	Mise en service	Ecussons
	X	316	916	1979	
	C2		57	1930	
	Xak		917	1900/2007	
Chasse-neige	Xrotm	320	920	1971	
	Xe	1501	Hors service	1948/1983	
	Xrotm	Udk 761	921	1908/2010	

Impressum

Coordination du projet

Claude Oreiller
Carole Oehner

Conception

Service marketing et communications TPC

Photos

G. Montangero
sauf p. 12 : Marc Junod ; p. 21 : Marc Striffeler

Impression

Imprimerie Montfort SA à Monthey

Copyright

2011 – Transports Publics du Chablais
Tous droits réservés.

